

SIMPLIFIER LES DOCUMENTS POUR FAVORISER L'INTÉGRATION

Date	Mercredi 8 septembre 2021
Horaire	13h.30 à 17h.30
Lieu	CPO, Centre Pluriculturel d'Ouchy, salle 6,G Ch. Beau-Rivage 2,1006 Lausanne (à 10 minutes à pied de la gare de Lausanne, en suivant la ligne du Métro M2 Transports publics : M2, arrêt Délices, Bus 2, arrêt Croix-d'Ouchy)

Conférencière

Virginie Rochat est ethnolinguiste et formatrice, elle a été responsable de Lire et Ecrire Neuchâtel durant 7 ans et a lancé le projet d'accès à l'information.

Thème

La crise du COVID a montré l'importance des informations écrites simples et accessibles à chacun-e. Simplifier les textes, que ce soit sur support papier ou informatique, est un enjeu primordial pour la cohésion sociale. Comprendre ses droits et obligations est central pour une bonne intégration. Ainsi, tout-e professionnel-le qui rédige des textes destinés à un large public, à des personnes faiblement qualifiées et/ou allophones, devrait connaître quelques règles de base en matière de simplification des documents.

Objectifs

A la fin du module, vous serez capable de :

- Mieux comprendre la différence entre les compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit.
- Mieux comprendre la problématique des niveaux à l'écrit.
- Citer les quatre axes principaux de la simplification des textes.
- Simplifier vos propres textes ou les textes de votre institution.
- Identifier les obstacles à la simplification (réglementation, identité professionnelle).

Notions abordées : français facile à lire et à comprendre (FALC), langage simplifié, niveaux d'écrit, illettrisme, analphabétisme, niveau de littératie. Pour les travaux pratiques, nous vous invitons à prendre des documents authentiques liés à votre pratique professionnelle afin de mettre en pratique les principes de la simplification

Public visé

Les spécialistes, les responsables et les professionnel-le-s du domaine de la migration qui pratiquent la communication écrite : courriers, documents, formulaires, flyers, site internet, etc.

Inscription et coût

Inscription par e-mail à Thierry Possa: thierry.possa@migrationplus.ch avant le 16 août 2021 avec les informations suivantes : Prénom, nom, courriel, organisation*, fonction*, téléphone* (*optionnel)

Coût : CHF 120.00, (membres CHF 90.00), nombre de places limitées ! Vous recevrez une facture par courrier électronique. En cas d'annulation à court terme après la date limite d'inscription, des frais de dossier de CHF 50.00 seront facturés.